

Le rapport du comité permanent de l'énergie, des mines et des ressources a été remis et classé—je dis bien «classé»—et pourtant rien n'indique qu'on ait agi. Ce rapport est bien rédigé, surtout à propos de l'opportunité d'aménager des centres comme celui de Burlington dans d'autres régions du pays. Pourtant, rien d'autre n'a été promis ou mis en œuvre. Nous aimerions pouvoir espérer en des jours meilleurs, alors que les ténèbres envahissent le pays.

Pour terminer, je signale que la pollution est un danger national, réel et urgent. En ce moment, les eaux côtières du Pacifique, autour de Vancouver, ainsi que celles de la baie de Plaisance, dans l'Atlantique, sont en train de se polluer, et celles des Grands lacs le sont déjà. On pourrait circonscrire le mal si on prenait des mesures sans délai. Les gouvernements provinciaux essaient, chacun de son côté, de relever le défi de faire face à ce danger et certains ont déjà créé des commissions de lutte contre la pollution.

Je laisse à d'autres le soin de parler en détail des secteurs précis dont il faudrait s'occuper immédiatement. Je sais qu'ils sont légion. J'espère qu'à la suite de ce débat, on prendra des mesures concentrées et concertées pour régler le problème de la pollution de l'eau, du sol et de l'air. J'espère aussi que les ministres comprendront qu'il s'agit essentiellement d'un seul et même problème qui ne pourra se régler qu'à l'échelle nationale.

L'homme pourra peut-être échapper aux conséquences de ses habitudes qui contaminent le monde qui l'entoure. Le *Globe and Mail* de ce matin publie un article selon lequel un océanographe met au point une habitation sous-marine où les gens pourront vivre pendant de longues périodes. On en fait l'essai dans la baie Georgienne, près de la péninsule Bruce. Venu de la mer, l'homme pourra, semble-t-il, y retourner, pourvu que l'océan lui offre un endroit propre.

● (4.30 p.m.)

**M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec intérêt les remarques du député de Parry Sound-Muskoka (M. Aiken) sur le problème de la pollution qui assaille le Canada. Je souscris à presque toutes ses observations sur la nécessité de mesures immédiates.

En toute franchise, j'admets que je suis étonné, moi aussi, du peu d'empressement de nos divers ministères fédéraux à enrayer la pollution. Comme d'autres députés, j'espérais

qu'une mesure législative sur les eaux canadiennes soit présentée bientôt; à vrai dire, on nous en avait promis une pour le début de l'année. Par la suite, nous avons espéré qu'un bill soit inscrit au *Feuilleton* avant la fin de la session. Toutefois, nous attendons encore et nous espérons qu'un projet de loi nous montrera ce que le gouvernement veut entreprendre.

J'aimerais tout d'abord commenter d'une manière assez générale et étudier très brièvement le rapport du comité qui a été présenté à la Chambre à la fin de mai. Les recommandations du comité sont excellentes, à mon avis. Elles sont d'une nature très générale et n'englobent certainement pas tout le problème. Je crois, cependant, que les membres du comité méritent des éloges pour avoir rédigé ce rapport et en avoir saisi le gouvernement. Je n'hésite pas à l'appuyer.

Le comité a fait observer—je signale que ce rapport était unanime—que tout le monde s'inquiète de la gravité de la pollution de l'air, de l'eau et du sol, ainsi que le conflit de juridiction qui nuit à l'application de solutions efficaces. Quiconque à la Chambre connaît quelque peu le problème de la pollution admettra d'emblée que le plus grand obstacle à sa solution, c'est la confusion juridictionnelle quant aux mesures que peuvent ou ne peuvent pas prendre les provinces, les municipalités et le gouvernement fédéral.

En 1969, à une époque où l'existence même de l'humanité dépend de solutions trouvées à la pollution, le problème serait drôle s'il n'était pas si grave. Il est tragique que les hommes politiques fédéraux et provinciaux ne tentent pas—et je crois que les difficultés sont attribuables en partie à leur manque d'intérêt—de s'entendre, afin d'établir un programme qui pourrait et devrait résoudre la plupart des principaux problèmes que pose la pollution au Canada actuellement.

Sous ce rapport le comité a recommandé:

... que le gouvernement rédige un code de normes pour le nettoyage et la protection futurs de toutes les eaux canadiennes; qu'il obtienne l'approbation des autorités provinciales pour ce code; et qu'il prévoie un moyen de mettre ce code à exécution, au besoin par une modification du Code criminel.

Voilà ce qu'il aurait fallu faire il y a bien des années. Au lieu de cela, en 1969, nous nous trouvons aux prises avec toutes sortes de graves problèmes de pollution. Nous n'aurions pas dû attendre aussi longtemps avant qu'un comité dise au gouvernement quelles mesures s'imposent.